

République Française
Département du MAINE ET LOIRE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de Montigné les Rairies

Séance du 30/06/2017

L' an 2017 et le 30 Juin à 20 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de Monsieur CHASSOULIER Gérard , Maire.

Présents : M. CHASSOULIER Gérard, Maire, Mmes : CHAMPION Evelyne, JUBEAU Emmanuelle, MONNIER Anne ; MM : BENESTEAU Daniel, LAURENT Jacques, METAIRIE Maxime, METIVIER Lucien.

Absentes excusées : Mmes GIRARD Caroline, TSIEN Sylvie

A délégué son droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Mme TSIEN Sylvie à M. CHASSOULIER Gérard

Nombres de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8
- Procuration : 1

Date de la convocation : 13/06/2017

Date d'affichage : 05/07/2017

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PREFECTURE D'ANGERS

Le : 05/07/2017

Et publication ou notification

Du : 05/07/2017

Secrétaire de séance : M. Maxime METAIRIE

ORDRE DU JOUR

I- Elections d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales

II- Subvention à Durtal Vélo Sport pour la course cycliste "Le grand prix de Montigné" le 9 juillet 2017

III- Questions diverses

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 29/05/2017.

- Arrivée de Monsieur Lucien METIVIER

I - Elections des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales :

Le bureau est constitué :

- Monsieur le Maire, Gérard CHASSOULIER
- Des deux conseillers les plus âgés : Madame Evelyne CHAMPION et Monsieur Daniel BENESTEAU
- Des deux conseillers les plus jeunes : Monsieur Maxime METAIRIE et Madame Emmanuelle JUBEAU
- Une secrétaire : Madame Emmanuelle JUBEAU

Le vote a lieu au scrutin secret majoritaire à deux tours sauf si le candidat recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour.

Les membres du Conseil Municipal passent ensuite à l'élection du Délégué :

Se présente Monsieur Gérard CHASSOULIER

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 9

Monsieur Gérard CHASSOULIER : 7 voix (2 votes blancs)

Monsieur Gérard CHASSOULIER ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamé délégué.

Elections des suppléants :

Se présentent : Madame Emmanuelle JUBEAU, Messieurs Lucien METIVIER
et Jacques LAURENT

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 9

Ont obtenu :

Monsieur Jacques LAURENT : 9 VOIX

Monsieur Lucien METIVIER : 8 VOIX (1 vote blanc)

Madame Emmanuelle JUBEAU : 6 VOIX (1 vote nul / 2 votes blancs)

Messieurs Jacques LAURENT, Lucien METIVIER et Madame Emmanuelle JUBEAU ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés ont été proclamés suppléants.

Acte rendu exécutoire

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

II- Subvention à Durtal Vélo Sport pour la course cycliste "Le grand prix de Montigné" le 9 juillet 2017

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accorder une subvention de 100 € à l'association Durtal Vélo Sport pour soutenir l'organisation de la course cycliste « Le grand prix de Montigné ».

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

III- Questions diverses

- Monsieur le Maire fait un appel aux bénévoles pour l'organisation la course cycliste le 9 juillet et pour le Rallye Vélo de Montigné le 16 juillet 2017.

Sans autre question, la séance est levée à 21h19.

M. Gérard CHASSOULIER :

Mme Emmanuelle JUBEAU :

Madame Sylvie TSIEN : Absente excusée
(Procuration à M. CHASSOULIER)

M. Daniel BENESTEAU :

Mme Caroline GIRARD : Absente excusée

M. Maxime METAIRIE :

Mme Anne MONNIER :

M. Lucien METIVIER :

M. Jacques LAURENT :

Mme Evelyne CHAMPION :